

SG 23-A5512

**ARRETE ETABLISSANT LA LISTE D'APTITUDE AU TITRE DE LA PROMOTION INTERNE
POUR L'ACCES AU GRADE D'ANIMATEUR TERRITORIAL**

ANNEE 2023

Le Président du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Somme,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU le Code Général de la Fonction Publique,

VU le décret n° 2011-558 du 20 mai 2011 modifié portant statut particulier du cadre d'emplois des Animateurs territoriaux,

ARRETE

ARTICLE 1 : La liste d'aptitude pour l'accès au grade **d'Animateur territorial** au titre de la Promotion Interne est fixée comme suit :

- Madame Sandrine DELIGNIERES

ARTICLE 2 : La date d'effet de cette liste d'aptitude est fixée au 1^{er} juillet 2023.

ARTICLE 3 : Le présent arrêté sera transmis au représentant de l'Etat.

Fait à Amiens, le 30 juin 2023

Le Président,


Claude CLIQUET
Maire d'Albert



Le Président certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet arrêté,

Informe que le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le

Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de la transmission au représentant de l'Etat.